

BD : UNE FAROUCHE LIBERTÉ, GISÈLE HALIMI

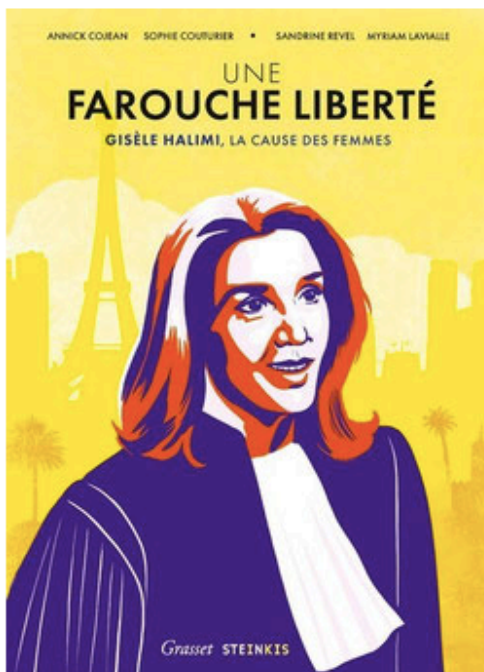
LA CAUSE DES FEMMES

Annick Cojean, Sophie Couturier, Sandrine Revel, Myriam Lavalie

- Smartphones : orientez votre appareil à l'horizontale pour bénéficier d'un confort de lecture optimisé -

**#Biographie #Femme #Avocate #Personnalité #Société #Révolte #Justice
#Engagement #Combat #Parité #DroitAvortement #RépressionViol
#Humanité**

**« On ne naît pas féministe, on le devient ! »
Gisèle Halimi, l'avocate éprise de justice**



© Steinkis



"Cela reste une malédiction de naître
fille dans la plupart des pays du
monde, à tout le moins un manque de
chance, et ce constat m'est
douloureux"- Gisèle Halimi -

Introduction

L'année dernière, Annick Cojean, journaliste au Monde, publiait un livre : « Gisèle Halimi : une farouche liberté » (Grasset), dans lequel elle retraçait ses 70 ans de combats, d'engagement au service de la justice et de la cause des femmes. Elle décline cette biographie en BD, chez Steinkis, grâce aux talents respectifs de Sophie Couturier (co-scénariste), Sandrine Revel (dessin) et Myriam Lavialle (couleur).

Le casting est spectaculaire : René Coty, le général de Gaulle, le général Massu, Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, Picasso, Juliette Gréco, Delphine Seyrig, Nadine Trintignant, Françoise Sagan, Simone Veil, Maryna Vlady, Jeanne Moreau, Bulle Ogier, Marie-France Pisier, Bernadette Lafont, Jacques Monod, François Mitterrand, Cartier Bresson, et j'en passe...

« Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque », ces mots de René Char, son poète préféré, pourraient la définir. En image, cela donne une petite fille, née en Tunisie, de parents juifs, dont la mère préfère ses frères. Très tôt, elle se rebelle et refuse de passer après eux, qui ne font rien à la maison. C'est décidé, elle ne sera pas soumise à un homme, ni assignée à son genre : elle sera avocate pour lutter contre l'injustice. Vaste programme. Elle va avoir du boulot, avec les mouvements de libération en Tunisie, tout d'abord, puis en Algérie. Plus tard, elle se battra pour le droit à l'avortement, la répression du viol, la parité. Gisèle Halimi, c'est tout cela et bien d'autres choses encore. Sans se poser en modèle, l'avocate qui a toujours défendu son autonomie, enjoint aux femmes de ne pas baisser la garde, de rester solidaires et vigilantes, et les invite à prendre le relai dans le combat essentiel pour l'égalité à l'heure où, malgré les mouvements de fond qui bouleversent la société, la cause des femmes reste infiniment fragile.



© Steinkis

C'est le sens de cette biographie graphique, qui fonctionne en flash-back et donne une excellente idée de qui elle fut. A savoir une personne de caractère. Capable de tenir tête à des hommes, évidemment, dans son métier, et dans la vie en général... jusqu'à De Gaulle. A qui elle réclame la grâce d'une jeune résistante algérienne.

Gisèle Halimi est une femme en colère, en révolte mais surtout d'un grand talent. Dès ses débuts, elle remporte le prix d'éloquence du barreau de Tunis, devant des hommes. Farouchement déterminée à exister en tant que femme, dans l'Afrique du Nord des années 30, elle vit son métier comme un sacerdoce et prend tous les risques pour défendre les militants pendant la Guerre d'indépendance en Algérie, malgré les menaces de mort de l'OAS. Elle dénonce la torture de l'armée française et mène sa vie de femme politique mais aussi de fille, de mère, de grand-mère, et d'amoureuse... Gisèle Halimi vibrait d'une énergie passionnée. Jusqu'à son dernier souffle, elle a transmis aux nouvelles générations que rien n'est définitivement acquis. On s'en rend compte tous les jours. Cette BD est non seulement une manière de flambeau de la résistance, mais en plus elle est belle. Comme Gisèle Halimi.

Guillaume Chérel



© Steinkis

« Une Farouche liberté : Gisèle Halimi, la cause des femmes »,
de Annick Cojean, Sophie Couturier, Sandrine Revel, Myriam Lavielle,
Steinkis (BD)

« Une Farouche liberté : Gisèle Halimi, la cause des femmes »,
de Annick Cojean, 160 p, 8 €, Grasset

Biographie

Gisèle Halimi, née Zeiza Gisèle Élise Taïeb, le 27 juillet 1927 à la Goulette, en Tunisie, est une avocate, militante féministe et femme politique tunisienne naturalisée française.

Née de parents juifs, elle a été mariée, en premières noces, avec Paul Halimi puis, en secondes noces, avec Claude Faux, ancien secrétaire de Jean-Paul Sartre dont elle a été l'amie et l'avocate. Elle a eu trois fils dont le journaliste Serge Halimi (1955).

Elle entre au barreau de Tunis en 1949 et poursuit sa carrière d'avocate à Paris en 1956.

Fortement engagée dans plusieurs causes, elle milite pour l'indépendance de l'Algérie, dénonce les tortures pratiquées par l'armée française et défend les militants du MNA (mouvement national algérien) poursuivis par la justice française. Dans le même esprit, elle préside une commission d'enquête sur les crimes de guerres américains au Viêt Nam.

Féministe, Halimi est signataire en 1971 du Manifeste des 343, parmi 343 femmes qui déclarent avoir avorté et réclament le libre accès aux moyens anticonceptionnels et l'avortement libre.

Aux côtés de Simone de Beauvoir, elle fonde en 1971 le mouvement féministe Choisir la cause des femmes et milite en faveur de la dépénalisation de l'avortement.

Au procès de Bobigny en 1972, qui eut un retentissement considérable, elle défend une mineure qui s'était fait avorter après un viol, en faisant une tribune contre la loi de 1920. Ce procès a contribué à l'évolution vers la loi Veil de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse.

Élue à l'Assemblée nationale de 1981 à 1984 elle constate avec amertume que ses projets n'avancent pas autant qu'elle le souhaiterait et elle dénonce un bastion de la misogynie. Son amendement instaurant un quota pour les femmes aux élections a pourtant été voté à la "quasi-unanimité" par les députés, en 1982. La mise en échec de cet amendement revient au conseil constitutionnel qui le considéra comme une entrave à la liberté du suffrage et à la libre expression de la souveraineté nationale. Bien que nommée par lui ambassadrice de la France auprès de l'UNESCO, d'avril 1985 à septembre 1986, elle se déclare déçue devant un Mitterrand qu'elle juge machiavélique. Elle rejoint Jean-Pierre Chevènement à l'occasion des élections européennes de 1994 (elle figure en seconde position sur la liste du MDC). Gisèle Halimi est également une des fondatrices de l'association altermondialiste ATTAC.

Pour la promotion de Pâques 2006, Gisèle Halimi est promue au grade d'officier de la légion d'honneur.